

15^F



Consultez les numéros précédents de la Lettre à Lulu sur notre site internet : <http://www.mygale.org/04/luluzima>

la lettre à LULU

La presse de kénavo - Irrégulomadaire satirique n°11/12 - Été 97

GUICHARD PIQUÉ

DÉMANTÈLEMENT D'UN TRAFIC D'ALCOOL AU PALAIS DE RÉGION

Le baron Guichard vendait son pinard au président Guichard. C'est l'une des nombreuses trouvailles des incorruptibles de la PJ, qui enquêtent sur les comptes de la Région.

«*Faux, usage de faux, abus de confiance, prise illégale d'intérêts et octroi d'avantages injustifiés*» : l'information contre X ouverte le 29 avril dernier sur la gestion du Conseil régional ne fait pas dans la nuance. Et Guichard peut s'attendre à quelques ennuis dans les mois qui viennent, en dépit de la bienveillance dont la presse fait preuve à son égard.

C'est à la suite d'un rapport de la chambre régionale des comptes* que la justice a décidé de se pencher sur les comptes de la Région. Nulle

intervention de la Chancellerie dans cette affaire, comme l'ont supposé certains, soupçonnant Hervé de Charette de vouloir précipiter la chute du calife. Juste un «*souci de traitement équilibré*» entre le maire de Nantes, mis en examen dans l'affaire de l'Omnis, et le président de la Région. Un coup à gauche, un coup à droite, on n'est jamais trop prudent par les temps qui courent.

Une ardoise de plus d'un million

Les enquêteurs ont commencé à travailler en mai, ► Suite p. 2



PARTICULES

RÉACTIONS EN CHAÎNE CHEZ LES ÉCOLOS

P. 4

PROMESSES

La préfecture invente le comptoir à menottes

Les comptoirs de la préfecture de Nantes sont piégés. Devant cinq associations antiracistes, le chef du bureau des étrangers avait pourtant pris l'engagement -oralement, pas fou, le bougre- que jamais au grand jamais, une arrestation ne serait effectuée aux comptoirs de sa préfecture. Pourtant, le 21 février, un Zaïrois venu avec une militante du Gasprom porter son dossier de demande d'asile politique s'est fait interpellé au comptoir par des flics de la Diccilec (la police des frontières). Sur ses documents d'identité, deux lieux de naissance différents sont portés. L'administration préfectorale profite de l'irrégularité pour dénoncer discrètement l'Africain. On l'a fait gentiment patienter, le temps que les flics, prévenus par téléphone, arrivent pour le coffrer. Les agents de la préfecture ont donc joué un rôle de mouchard. Si le Zaïrois a fait trois mois de préventive et attend d'être jugé pour faux et usage de faux, le chef du bureau des étrangers va bien, merci.

VENDÉEPHILIE

UNE ÉCOLE RIEN QUE POUR LES GARÇONS

P. 6

DÉMANTÈLEMENT D'UN TRAFIC D'ALCOOL AU PALAIS DE RÉGION

et les investigations s'annoncent laborieuses. La PJ doit en effet éplucher l'ensemble de la comptabilité de la Région, qui brasse plus de quatre milliards de francs par an. Guidés par le rapport de la chambre régionale, les policiers ont déjà débusqué quelques perles, qui donnent une idée de la désinvolture des services administratifs quand il s'agit de couvrir les dépenses personnelles du président. Tous les menus frais de Guichard sont ainsi pris en charge par la collectivité, de la mise à disposition d'un majordome lorsqu'il loge dans son appartement de fonction, aux tickets d'autoroute quand il se rend dans sa propriété bordelaise. Il est également question de location d'avions privés pour des déplacements sur la Côte d'Azur, dont les motifs restent à expliquer. Pour l'heure le montant des frais injustifiés friserait le million de francs. Cela sans compter la fourniture, par le baron Guichard, viticulteur dans le bordelais, de lalande-pomerol, au conseil régional du président Guichard. Il n'y a pas de petits profits.

Quinze briques de vaisselle

Guichard n'est pas le seul dans le collimateur de la justice. Son directeur général des services, Jean Cuvelier, préfet hors cadre, peut également se faire du souci. Non content d'être grassement payé, logé et nourri par la collectivité, ce brave homme bénéficie également d'avantages en nature des plus contestables. Le directeur a ainsi bénéficié de 154 132 francs au titre des frais de réception dans son appartement de fonction pour la seule année 1992. Un montant qui ne tient pas compte des 150 000 francs versés au cours de la même période pour l'acquisition de vaisselle, mobilier et linge de maison. Un bric-à-brac hautement fragile, semble-t-il, puisque les policiers ont toutes les peines

du monde à le retrouver, en entier ou en morceaux.

Com' de bien entendu

La région ne se contente pas d'engraisser ses dirigeants, elle arrose également quelques officines qui lui sont proches politiquement. C'est notamment le cas de la société Alphacoms, qui réalise le magazine *Le Régional* et de la maison d'édition Siloë, qui édite les livres offerts aux jeunes mariés des Pays de Loire. Manque de chance, un citoyen retors vient d'obtenir devant le tribunal administratif l'annulation des marchés passés avec Alphacoms, souscrits sans appel d'offres. La justice pénale ne cache pas qu'elle s'intéresse elle aussi à cet aspect obscur de la gestion régionale.

Donner du temps au temps

Tout bon politique connaît la règle, la justice n'est pas la plus redoutable dans ce type d'affaire ; le pire, c'est l'opinion. L'évolution de ce regrettable dérapage doit, par conséquent, transparaître le moins possible dans les journaux. Le message semble avoir été compris à la direction des deux quotidiens locaux, puisque les papiers des journalistes sortis au moment de l'ouverture de l'information judiciaire ont été radicalement cisailés. L'affaire est donc, pour le moment, passée quasiment inaperçue à Nantes. L'instruction risquant de traîner en longueur - il faut au moins six mois à la PJ pour boucler l'enquête - Guichard va logiquement profiter de son carnet d'adresses pour empêcher l'affaire de sortir, au nom de la sacro-sainte présomption d'innocence. Il ne reste, après tout, qu'un an avant les régionales. Un an mais un bon fusible. 1998 pourrait être un mauvais millésime pour Cuvelier.

Eliot Nenesse

* Lire Lulu n° 2

1997 : LES MARIÉS ONT DU BOL !



ALLIANCE

LA RÉGION LIVRE UNE COMMANDE BIEN FICELÉE

L'éditeur Siloë a une sacrée chance. Un appel d'offres a été concocté rien que pour lui. Tellement tout cuit que seul un tocard a cru avoir une chance contre lui.

Éditeur aux penchants cathos notoires, Siloë détient depuis 1994 un beau fromage : les coffrets de livres offerts par la Région aux mariés des cinq départements, et remis dans les mairies. Pour 1997, le coffret grossit de trois à quatre bouquins, constituant un marché d'1,35 MF, soit 62 000 bouquins, avec «une marge autour de 50 %», selon un professionnel de l'édition. «Quand j'ai vu le prix où est passé le marché au bulletin officiel, j'ai trouvé qu'ils avaient tapé fort», ajoute un autre éditeur. Sur quatre entreprises sollicitées par la Région pour concourir aux côtés de Siloë, trois ont flairé l'appel d'offres arrangé et ont laissé tomber. Seul le Livre Français a soumissionné à l'automne dernier. À côté de la plaque, ce spécialiste de vente par correspondance, qui n'est pas vraiment éditeur, se retrouve aujourd'hui en cessation d'activité. Un dangereux rival, comme on voit. Ce qui devait arriver arriva donc : Siloë a gagné son jackpot. Sans surprise, tant l'appel d'offres est comme taillé sur mesure : seul Siloë a en catalogue ce que requiert la commande, un bouquin sur la «gastronomie régionale et les coutumes qui y sont liées», un florilège des *écrivains de la*

région et enfin le livre lauréat du prix du Conseil régional, décerné à Siloë le 9 décembre dernier, quatre jours avant la réunion de la commission des marchés traitant des bouquins aux mariés. Dès sa première attribution en 1996, Siloë a donc décroché le prix littéraire «Région des Pays de la Loire», pour *Petites nouvelles de Loire*, de Patrick Chevalier, accessoirement mari de Sandrine Godfroid, directrice à la Région du service environnement et cadre de vie (qui inclut l'action culturelle)*. Tombé dans le domaine public en 1996, le quatrième bouquin, *Pêcheur d'Islande* de Loti n'a plus de droits d'auteur : n'importe qui peut le réimprimer. Siloë et la Région sont bien mariés, pour le meilleur et pour le pire : outre les actes d'un colloque sur la politique culturelle des régions tenu à Fontevraud en février 96, l'éditeur de Laval a publié la biographie d'Olivier Guichard en juin 1996. Pour se protéger de ces hasards comme s'il en pleuvait, le baron cherche un parapluie à coïncidences.

* Les 50 000 F du prix se partagent entre auteur et éditeur. Patrick Chevalier a eu l'élégance de ne pas percevoir sa part. Le nouveau règlement devrait interdire à tous salariés, élus de la Région et conjoints de postuler.

PLOMBÉ

LE VILLIÉRISTE BIEN TUYAUTÉ

La justice cherche noise à Dominique Caillaud pour avoir joué à «accroche-toi au marché, j'enlève la concurrence». Les juges ne savent plus rire.

Triste France où la justice poursuit les exclus. Dominique Caillaud a été exclu de l'UDF le 5 mai pour avoir reçu le soutien de la Droite indépendante de Villiers, contre un candidat majorité présidentielle. Élu, le Vendéen Dominique Caillaud est le seul député villiériste de l'hémicycle, avec le vicomte. Seul hic, on a fait une mauvaise blague à Dominique Caillaud le 1^{er} avril en le mettant en examen pour délit de favoritisme. Ça fait tache sur le costume immaculé du chevalier blanc de Villiers qui clame le «rétablissement de la probité publique» et pourfend la corruption. Président du syndicat intercommunal de l'eau de l'ouest de La Roche-sur-Yon, Caillaud s'est assis sur le code des marchés publics pour octroyer la fourniture et la pose de tuyaux de fonte à Pont-à-

Mousson, plus cher que son rival de 85 000 F, pour du matériel strictement identique. Éconduite sur la commande de tuyaux, Biwater, une entreprise à capitaux britanniques, a porté plainte il y a un an et demi. Maire de St-Florent-des-Bois, conseiller général, et agent immobilier, Caillaud risque pour ce délit deux ans de prison ferme et 200 000 F d'amende. «J'ai pourtant attiré son attention sur la gravité de l'affaire et sur les risques qu'il encourait, dit Dominique Simon, directeur général de Biwater France. À l'époque il aurait pu faire machine arrière pour respecter les principes de concurrence loyale. Mais tout le monde se croit intouchable.» Touché, mais pas coulé, Dominique Caillaud se dit «obligé d'attendre un non-lieu, lequel est probable». L'espoir fait vivre.

CHEMISES BRUNES

LES LEPÉNISTES TRAVAILLAIENT AU NOIR

Le chef du Front national en Maine-et-Loire avait cru inventer l'extrême droit. Celui qui permet de faire marnier des clandestins.

Employeur de clandestins, le secrétaire départemental du FN de Maine-et-Loire, Marc Lyoen, 34 ans, a été condamné en correctionnelle à Saumur. Gérant de deux magasins de vêtements bas de gamme, il s'est fait pincer en juin 1996 pour avoir fait travailler au noir des militants de son parti, lors d'un déballage sans autorisation de 200 000 articles en solde, pendant quinze jours dans une ancienne fabrique d'allumettes de la banlieue d'Angers. Explication embêtée du leader local du FN : «Mes occupations pour le parti me prennent de plus en plus de temps et j'en ai délaissé mon commerce. J'avais alors un surstock de marchandise, j'ai demandé à mes militants de me donner gratuitement un coup de main pour cette vente.» Son avocat complète à l'audience : «Conscient de ses difficultés, les militants du FN ont bénévolement pris l'initiative de l'aider. C'est de la solidarité. Pas de différence avec une kermesse de patronage.» Le hic, c'est que sur ces douze «bénévoles» astreints à horaires fixes, deux s'enfuient



en courant lors du premier contrôle de police. Même cavale de deux comparses du FN quand l'inspection du travail vient constater qui travaille dans cet entrepôt. Tout ce personnel non déclaré soutient mordicus n'avoir pas touché un sou. «Il y a une réelle subordination, des horaires, un roulement le midi, une organisation du travail, dit le procureur, Yves Gambert. C'est au moins une utilisation de la bonne volonté des militants politiques à des fins personnelles au bénéfice d'une action commerciale. Le but lucratif de l'opération et

l'omission de remplir les formalités suffisent à qualifier l'acte. Le travail clandestin est une peste pour l'ensemble de la collectivité. C'est un acte d'incivisme grave qui doit être sanctionné.» Pour diverses infractions commerciales et travail clandestin, Marc Lyoen a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et 130 000 F d'amende (dont 50 000 F avec sursis). Il était défendu par un avocat saumurois, M^{re} Führer. Ce n'est pas une blague. Albert Führer est spécialisé dans le droit commercial. On ne choisit pas son nom. Mais on choisit son avocat.

BANDE DES QUATRE MURS
Debré bombé
En mars à Préfailles, les quatre murs d'enceinte de la villa «La Bourrine» ont subi l'outrage des bombes (à peinture, rassurez-vous). Les slogans bombés attaquaient une loi portant le nom du propriétaire, un certain Jean-Louis Debré, mitoyen balnéaire avec la maison de son regretté père Michel et celle de son frère jumeau Bernard. Selon le maire RPR de Préfailles, les auteurs sont connus, ce sont des «gens extérieurs à la commune». Du bluff, la gendarmerie signale qu'aucune enquête n'a été entreprise.
MOT DE BILLET
Jean-Marc absent à l'automne
La famille Ayrault a prévenu le PS à l'Assemblée. Le petit Jean-Marc a un mot d'excuse : il sera un peu retenu à Nantes à l'automne pour une vétille, un procès en correctionnelle. On l'accuse de favoritisme dans le cadre de l'Omnic, l'Office municipal d'information et de communication. Le dossier de l'instruction est clos. Ne manque que l'arrêt de renvoi pour pouvoir inscrire la date de l'audience sur le calendrier judiciaire. Pour déridier le juge, Jean-Marc pourrait se laisser pousser des favoris.
INTERVILLES
Éminences grises rouges
Chérie, fais les valises, on fonce en Suisse avec l'argenterie ! La métropole Nantes-St-Nazaire est aux mains des trotskystes : Laurent Théry, administrateur général du district de Nantes et Jean-François Guillon, directeur de la délégation au développement de la région nazairienne, furent dans les années soixante-dix les chefs nantais du groupe «Révolution !». Ils ont bien grandi depuis. Mais c'est un tuyau pour faire carrière. Jeunes blancs becs de vingt ans, devenez aujourd'hui émules de Trotsky, vous finirez éminences grises.

LA GUERRE ANTINUCLÉAIRE ATOMISE LES ÉCOLOS

Le rassemblement du 1^{er} juin au Carnet a provoqué une guerre tribale entre écolos labellisés et antinucléaires incontrôlés. Les réunions de préparation ont été le théâtre d'interminables empoignades entre le COCA (Comité Carnet), partisan d'un large rassemblement écologiste, et la FAN (Fédération antinucléaire) hostile à toute présence institutionnelle et allergique

à la moindre alliance avec le PS. Finalement ce sont les radicaux de la FAN, composée d'anars, de militants locaux et d'adhérents du MEI (le mouvement de Waechter), qui ont obtenu gain de cause, interdisant aux écolos politiques de se montrer le jour du grand rassemblement. Résultat des courses, certains institutionnels, vexés, ont boycotté le rendez-vous, prétendant que

la manif risquait de perturber les oiseaux qui nichent sur le site. D'autres ont demandé à leurs petits copains d'apporter leur pique-nique pour torpiller les recettes de la fête.

Un beau bordel donc, qui est passé quasi inaperçu des gentils manifestants venus former la chaîne humaine. Il est vrai que cette chaîne, dissociée du rassemblement qui se déroulait au même endroit, le même

jour, était organisée par une troisième mouvance, indépendante des deux premières. On ne rigole pas. Trois mouvances : c'est pas si mal comparé au nombre de chapelles écolos qui sévissent sur le département. Mais là, c'est un bottin mondain qui serait nécessaire pour faire le tour de la question. Et une bonne provision d'aspirine.

BONS BAISERS DE LA PLANÈTE ÉCOLO



CNPF

LES VERTS PATRONS DE PETITE VERTU

Assis sur leurs engagements, les Verts font dégager leur permanent. En oubliant que le droit du travail est permanent, même chez les écolos.

Pas facile d'être patron. Les Verts «Pays de la Loire» en font la douloureuse expérience : l'association des élus écolos vient d'être condamnée à verser 40 000 francs de dommages et intérêts et 11 240 francs de rappel de salaires à son ancien permanent, Alain Grand Guillot, viré comme un malpropre en mars 96.

Embauché au printemps 93, ce militant écolo a été recruté par les Verts pour un travail de secrétariat payé à mi-temps, qu'il devait «provisoirement» effectuer chez lui, faute de local. Partisan de l'écologie sociale, Alain Grand Guillot s'est vite retrouvé en opposition avec certains leaders du

mouvement, élus à la Région, qui n'ont pas mis deux ans à renier les engagements pris pendant la campagne électorale. Refus de pratiquer le tourniquet et de céder la place aux suivants sur la liste comme annoncé aux électeurs, refus de verser leur participation à l'association des élus (3 600 francs sur les 15 000 francs que leur verse la Région), ces nouveaux notables ont rapidement oublié l'association pour voler de leurs propres ailes. Grand Guillot pouvait donc se broser en gardant son salaire de sous-smicard, et sa promesse de local. Politiquement incorrect dans un parti en décom-

position, il a finalement été lourdé pour motif économique et exclu du mouvement pour n'avoir pas payé sa cotisation à un jour près. Un licenciement jugé «sans cause réelle ni sérieuse» par les prud'hommes.

Aujourd'hui ragailardis par leur alliance avec le PS, les Verts se sont rabibochés au lendemain des législatives. Mais leur ex-permanent ne fait pas partie du club. Mieux, l'association des élus a discrètement décidé le 12 juin de faire appel du jugement. Histoire, en ce moment historique, de ne pas se prendre trop vite une volée de bois vert.

VENDUS

Vraies ardoises, fausses notes

Au rassemblement du Carnet, tout le monde n'a pas été à la fête. Les organisateurs ont croulé sous les saucisses invendues, et les 15 charcutiers, boulangers, producteurs de cidre et de vin, la plupart antinucléaires pratiquants, ont du mal à se faire payer ce qu'ils ont livré. Malgré les promesses orales de règlement immédiat des factures, rien n'est payé le dimanche soir. Le ton monte. Cinq costauds entourent les protestataires. On a failli en venir aux mains. Avec plus d'une semaine de retard et des bordées de coups de gueule, les organisateurs ont lâché un chèque limité à 70 % de la valeur des marchandises d'une ardoise de plus de 100 000 F*. Sans que le bilan comptable ne soit transparent. La Fédération antinucléaire tentera de payer le reste, si la souscription lancée pour renflouer le déficit annoncé marche. Un bouillon forcé aux odeurs de soupe à la grimace.

* Une fois décompté les 60 % revenant à l'organisation.

CHASSE GARDÉE

Le maxi matos frappe les lapins

Sans le savoir, les antinucléaires ont perturbé la quiétude de porte-flingues. Le site du rassemblement du Carnet est habituellement le terrain de jeu de la section chasse de l'Association sportive et culturelle* du Port autonome, à qui l'administration portuaire concède ce territoire. Mais finalement, pour ces Tartarins portuaires, le lapin rendu un peu nigaud par trois jours de techno et de bouffe bio est préférable à des saisons de civets irradiés.

* L'équivalent d'un comité d'entreprise.

NVX DÉPUTÉS PS CH. LOC. COMMUN ET + SI AFF.



AIR PET AIR

POULET EN PROMO

Un as des renseignements généraux -spécialité RPR- gagne du galon cousu de fil blanc. La gauche survenue, il va peut-être gagner le maquis.

Juste avant les élections, le flic nantais chargé du suivi du RPR a été remercié. Licenciement abusif? Non pas. On l'a remercié en haut lieu, lui octroyant une promotion irrégulière. À la mi-mai, Marcel Mancheron, inspecteur des renseignements généraux, est passé du grade de lieutenant à capitaine, pour faire le même boulot.

Chirac prononçait la dissolution un mois plus tôt, le flic était marron : grand pote de Daniel Augereau mais surtout dans les petits papiers d'Élisabeth Hubert, Mancheron a nié à Lulu avoir été pistonné. Pourtant les syndicats de police siégeant à la commission paritaire qui étudie poste par poste toutes les promotions n'ont jamais vu son nom mentionné dans la liste proposée. Et pour cause, aucun poste n'était ouvert aux RG de

Nantes. Miracle, Marcel figure quand même dans les récentes nominations. Son nom a été rajouté par l'administration en court-circuitant la commission. Un passe-droit rare. «C'est le fait du prince. Ce qui colle mal avec l'indépendance qu'on veut défendre vis-à-vis du pouvoir», dit un syndiqué en tournant ses regards vers Élisabeth Hubert. Un recours contre cet avancement hors normes est d'ailleurs intenté par un autre inspecteur des RG. C'est le deuxième cas de l'année : parachuté à la sécurité publique de Nantes, un autre officier a été nommé hors commission, déplacé depuis Vernon dans l'Eure où siège un député alors important pour un flic : un certain J.-L. Debré, récemment ministre de l'Intérieur. Mais bon, c'est du passé, tout ça. Vive l'avenir. Rose, comme il se doit.

À quoi reconnaît-on les R.G. ?



Depuis son dernier triomphe électoral, Jean-Marc Ayrault découvre les vertus du «centralisme démocratique». Le guide suprême du socialisme à la nantaise ne veut voir qu'une seule tête de député, la sienne, et tente d'imposer à Patrick Rimbart et Marie-Françoise Clergeau, camarades fraîchement élus, un local de permanence commun dont tout indique qu'il sera sous les bureaux de la fédération PS, autrement dit à deux pas de la mairie. Seulement voilà, la ligne passe mal dans les rangs socialistes, notamment chez les rocardiens proches de Clergeau. «Cette permanence commune ne se fera pas, proclame son staff de campagne, ses électeurs ne comprendraient pas, Marie-Françoise doit s'émanciper, elle

ne sera pas député-adjoint de Jean-Marc.» Et de passer outre aux ordres du PS en chargeant un cabinet immobilier de lui dénicher presto un local bien à elle. En face, les jospino-ayralistes protestent de leurs bonnes intentions. «Une permanence commune sera plus efficace, la mise en commun des moyens, un seul secrétariat», glissant au passage : «De toutes façons Marie-Françoise ne pourra pas louer des locaux sans l'aide du parti...» Il n'aura fallu qu'une semaine pour oublier les embrassades de la victoire et ressortir les dagues. Il est vrai qu'il va falloir trancher un autre gâteau, la répartition des places pour les prochaines élections régionales et cantonales. Attention les doigts !

BLANCHE-NEIGE

UN HONNÊTE COMMERÇANT HARCELÉ PAR LES JUGES

**Daniel Nedzela traité comme un voleur de poules.
Les gallinacés protestent.**

Quelques heures de débats, pas de témoin cité à la barre, le procès de Daniel Nedzela est passé comme une fausse facture à la poste au début du mois de mai. Quel que soit le jugement*, le grand argentier du Parti socialiste en Loire Atlantique peut se vanter d'avoir réussi un joli coup d'éteignoir judiciaire après sa mise en examen, assortie d'un séjour à l'ombre fin 93, pour trafic d'influence.

Daniel était tellement content de son coup qu'il s'est empressé d'aller ostensiblement serrer la louche à ses amis socialistes lors du meeting de Jospin à la Cité des congrès. La performance mérite d'être saluée. Après s'être sucré pendant des années sur les marchés publics du département, après avoir mouillé tout ce que la région compte de patrons des travaux publics et de responsables socialistes, le grand garçon s'en tire avec une peine qui risque fort de se révéler minime (l'amende requise est de 500 000 francs, pour une rémunération personnelle évaluée à 4 millions par an). Sa stratégie, tout nier en bloc et se retrancher derrière un artifice juridique imparable : faire passer les contributions qu'il demandait aux entreprises pour des «conseils commerciaux». Dur à cuire, Daniel a résisté à sept semaines de détention, et pendant les trois ans qu'a duré l'instruction, il n'a lâché aucun nom, aucune ficelle qui auraient pu permettre de mettre à jour son système. La justice, bluffée, a donc renoncé au procès à grand spectacle que méritait cette affaire. Histoire sans doute de ne pas en rajouter à un moment où les élus se bousculent aux portes des juges d'instruction. Quant à Daniel, il s'est fait construire une superbe villa à La Baule en attendant que les affaires reprennent. C'est dingue ce que les gens peuvent inventer pour discréditer un honnête commerçant.

* Jugement le 19 septembre.

LES ULTRAS DE L'ÉCOLE BÉNITIÈRE

Un nid à petits garçons ouvre en Vendée. Béni en latin, mais pas par l'évêque. Trop traditionaliste pour être honnête.

C'était une boîte à bachot, ce genre d'école vieille France où les familles prout prout placent leurs rejetons quand ces garnements ont épuisé toutes les voies éducatives ordinaires. À la rentrée prochaine, l'école privée Bourdevaire, à Ste-Cécile, en plein bocage vendéen, sera une école encore mieux comme il faut, gérée par une association intitulée St-Louis-Marie-Grignon-de-Montfort. L'institution est rebaptisée l'Espérance. Et pour être rance, c'est rance : catéchisme chaque semaine, prière matin et soir, messe plusieurs fois par semaine, obligatoire, en latin, selon le rite de saint Pie V, mais parfois en français, ou selon le rite maronite des chrétiens libanais, pour montrer la diversité des catholiques, précise Yann de Cacqueray, directeur à la rentrée prochaine. Sont aussi prévus un «accès régulier» à la confession, des retraites dans les monastères ou les commu-

nautés religieuses, des pèlerinages... Au moins pendant ce temps-là, les niards n'écotent pas NTM.

L'évêque de Luçon a tout de suite pris ses distances avec ces vieux birbes aux traditions bornées, en prévenant par un communiqué à paraître dans son prochain bulletin diocésain : «Voulu et conçu par ce nouveau directeur, cet établissement ne relèvera pas de la tutelle diocésaine et de la direction de l'enseignement catholique de Vendée.» Ce qu'appuie un responsable de l'évêché : «Là, c'est du privé-privé !»

Dehors, les filles !

Autre nouveauté, dans cette école en internat, du CE1 à la terminale, aucune fille ne sera admise. En réglant les 16 000 F annuels de frais de scolarité, les parents seront assurés que leur progéniture à petit robinet ne rencontrera aucune pissouse. Une garantie contre l'hétérosexualité précoce. «Une école non

mixte, un collège de garçons, ça n'existait plus dans le secteur. Cette possibilité offre donc une liberté nouvelle aux parents. Et puis à l'adolescence, les jeunes ont déjà suffisamment de problèmes à gérer. Pendant les études, ce n'est pas le moment pour les contacts entre garçons et filles. Mais la mixité, en week-end, je n'ai rien contre», dit Yann de Cacqueray qui envisage d'associer une communauté religieuse à l'ensemble du travail pédagogique et religieux de l'institution, mais reste vague sur la marque de moinerie qu'il veut associer au quotidien des potaches bien cadrés. L'effectif souhaité est de 120 élèves au début, pouvant doubler à l'avenir. Quant à l'idée d'enfermer toutes les semaines cette centaine d'élèves exclusivement de sexe masculin et une quinzaine d'enseignants, monsieur le directeur n'y voit aucun danger. Il a même un argument tout prêt : «La pédophilie se fait aussi bien avec des filles



qu'avec des garçons. La mixité n'est pas une garantie.»

Une école intégriste ? Il s'en défend, avec une mollesse toute révélatrice : «Ce n'est pas le but. Ça peut le laisser penser, lâche Yann de Cacqueray, mais on ne peut pas empêcher les gens de penser...» On ne peut que le regretter amèrement : il y a des penseurs partout, même chez les gens.

PLANTE

SUR LA PISTE DES PIEDS ROUGES

La mégère pas apprivoisable fait collection de procès. Bientôt le cinquième.

Monique Colvez a passé une journée en garde à vue. La veille, le salon de coiffure en face de chez elle, rue du Parnasse à St-Herblain, a été visité par effraction, la porte en verre sécurisé explosée, les présentoirs renversés. Femme d'un grand flic devenu magistrat, Monique sait que les enquêtes c'est pas de la tarte. Elle a donc facilité la tâche de la police en se coupant le pied sur place. Des empreintes sanglantes de pieds nus sortent de la boutique, menant directement à sa porte. Quand un commissaire et un inspecteur de police lui rendent visite l'après-midi, Monique leur jette un verre à la figure et refuse d'ouvrir. Deuxième essai avec un serru-

rier. Tiens, Mme Colvez s'est coupée au pied. Son sang sera comparé au prélèvement fait dans la boutique. Comme les empreintes de pas, les empreintes génétiques risquent de mener tout droit chez Monique. Mais c'est pas elle, c'est sûr, d'ailleurs, elle le dit elle-même, alors... Quinze jours avant, Mme Colvez a bousculé un voisin et cassé ses lunettes. Sa condamnation pour injures racistes avec obligation de soins a été levée en appel. Mais le 17 juin, elle a écopé, toujours en appel, d'une peine de deux mois de prison ferme pour rayures volontaires de voiture. Avec le coup du salon de coiffure, elle risque peut-être plus qu'un pansement avec sursis.



INCRUSTÉ

RASONS LE MAILLÉ-BRÉZÉ !

La démolition des hangars du quai de la Fosse met en lumière une grosse tache grise dans le paysage nantais : le Maillé-Brézé, cet escorteur de réforme planté là sous Chauty par une bande de vieux crabes militaristes. Ce tas de ferraille n'a rien à faire ici, Nantes n'ayant jamais été un port de guerre. Nantais(es), mobilisez-vous, exigez le sabordage de ce vieux clou en faisant part de votre courroux à Jean-Marc. Une seule adresse : Monsieur le maire, Hôtel de ville, 44 000 Nantes.



RAUS !

L'ETHNIE ORVALTAISE RATE L'ÉPURATION

A-t-on idée de ne pas habiter la commune qui vous emploie ? Pour cette faute grave, douze salopards ont failli se retrouver à la rue.

La municipalité d'Orvault aime l'été. Et en fait profiter ses employées de cantine et d'accueil scolaire, débauchées en juin, reprises en septembre. Sous contrats temporaires, renouvelés depuis des années (onze ans et demi pour la doyenne de ces contrats winchester), ces agents précaires, payés entre 3 200 et 4 000 F mensuels, huit mois de l'année, viennent de subir une tentative d'épuration ethnique à l'orvaltaise. Leur faute : ces douze moins-que-rien n'habitent pas la commune, ou ont déménagé. Elles ne devaient donc pas être reprises à la rentrée prochaine. Priorité aux chômeurs du cru, adresse postale faisant foi. Puisqu'ils ne sont pas « orvaltais purs », il est « normal qu'on ne renouvelle pas le contrat d'éléments étrangers à la commune », a insisté Gilles Ravard, subtil premier adjoint RPR. Ne lui dites pas qu'il fait du racisme en opposant « purs » et « étrangers », il prétend appliquer une « solidarité communale ». Ce clientélisme revendiqué pue

pourtant la lepénisation d'élus de la droite dite classique, gangrenés par l'idée de préférence nationale brandie par le FN. Au secours, Orvault est cerné d'étrangers !

Un détail : le maire d'Orvault a donc tenté la « préférence cantonale », et non pas « communale ». Il fallait faire échapper à la vindicte les habitants de Sautron, bien qu'« étrangers », selon la terminologie en vigueur. Le maire André Louisy étant aussi conseiller général, ça serait bête de perdre des voix pour une poussée de xénophobie trop localisée. Et pourtant, ces mesures ont peut être bien eu l'effet inverse sur les législatives, où la centriste Monique Papon, députée sortante, s'est fait rétamé par moins de six cents voix d'écart. Défaite, Paponette lâche le soir du deuxième tour : « C'est Orvault qui nous a planté. »

Orvault où je me suis donné le plus de mal depuis des années.* Cette ingratitude pure n'est donc pas étrangère à la veste de la députée de l'UDF. Les édiles orvaltais se sont retrouvés cernés de syndicalistes agaçants, de journalistes insupportables, odieux personnages dont les mauvaises intentions sont trahies par leur lieu de résidence, aucun n'habitait la commune. Le maire a remis à plus tard les mesures de nettoyage des indésirables. Mais en ne prévenant que les quotidiens locaux, pour minimiser l'ampleur d'une affaire qu'il ne juge « pas d'ampleur nationale ». Les contrats de ces « étrangers » seront donc renouvelés. La rentrée s'annonce encore impure.

*Ouest-France, lundi 2 juin.



FACIÈSME ORDINAIRE Refoulés à l'entrée d'un non-lieu

C'était il y a deux ans. Trois étudiants chercheurs algériens de l'IUT de St-Nazaire sont refoulés à l'entrée de la discothèque du casino de La Baule. Les trois portent plainte. Sans suite. Le MRAP s'y met aussi. Le tribunal de St-Nazaire vient de rendre une ordonnance de non-lieu prétendant, sans témoins ni preuves, que les trois plaignants étaient ivres. En novembre 1996, Jacques Chirac avait insisté sur la nécessité de sanction en cas de discrimination raciale à l'entrée des discothèques. Selon le MRAP, aucune n'a été condamnée pour de tels délits. Douce France, terre d'apartheid.

BENNES Pas touche aux ordures

Au Pouliguen, depuis plus d'un quart de siècle, le marché du ramassage des ordures ménagères est capté par l'entreprise Grandjean, « sans qu'un appel à concurrence ait permis de s'assurer qu'elle présentait le meilleur rapport qualité-prix », note la Chambre régionale des comptes. Signée en mars 1970, la convention initiale a été prolongée six fois par des avenants irréguliers. Le marché est de 2 millions de francs par an. Ça vaut le coup de mettre le code des marchés à la poubelle.

ROULEZ JEUNESSE Précaires, à votre Poste !

À la Poste, les agents employés en contrat emploi solidarité, royalement payés 2 500 F par mois, remplacent des facteurs pour fourguer dans les boîtes aux lettres les imprimés publicitaires qui transitent par la Poste. Pour montrer leur envie de travailler, certains CES doivent rouler avec leur voiture personnelle. Fin avril, pour finir sa tournée une de ces CES a du payer pour récupérer sa voiture mal garée, et mise en fourrière. Bonne fille, la justice lui a fait sauter les 600 F de la fourrière.

NE DITES PLUS VOITURE EN PANNE, DITES PAPONMOBILE - NE DITES PLUS VINCENT DELAROUX, DITES ALAIN ROBERT - NE DITES PLUS RIEN, I

L'IMPAYABLE PRÉSIDENT

Le directeur de la Maison de la culture de Loire-Atlantique, Jean-Luc Tardieu* maugrée contre son président, l'universitaire Michel Le Méné, en poste depuis juillet 1996 et qui avait alors juré que «soutenir et dynamiser le travail mené par la direction» était dans ses objectifs prioritaires. Un an après, la doublette se regarde en chiens de faïence, et Tardieu jure que l'autre n'est qu'un intérimaire, en attente d'un vrai président. Pas un mesquin pointilleux.

Tardieu ne supporte pas que son président épiluche les comptes, pinaille sur tous les frais et lui reproche des dépenses somptuaires à Paris. L'impudent tousse pour les bouquets de fleurs envoyés à Denise Grey à l'hôpital et va jusqu'à menacer de saisir la justice pour abus de biens sociaux. Tardieu invoque la légitime dépense. Il nettoyait le chéquier de la MCLA, quand les coups sont partis.

* Le Jean Blaise tendance majorité présidentielle avant dissolution.

LE «MOLIÈRE» DU CDD

La Maison de la culture de Loire-Atlantique a investi une nouvelle scène : le

conseil des prud'hommes. Le 12 juin, il lui a fallu s'expliquer sur l'utilisation un peu trop répétitive de contrats à durée déterminée, notamment sur le cas d'un animateur reconduit de CDD en CDD au même poste et sans interruption durant cinq ans. Le récalcitrant, qui s'estime lésé d'un emploi à durée indéterminée, réclame 140 000 francs d'indemnités à la tardive institution. Les gens n'ont plus l'amour de l'art.



ANNULÉES

À TRAFICS, BLAISE A MANGÉ FROID

Un tract syndical est resté sur l'estomac de Jean Blaise pendant Trafics, alors qu'il ne s'était pas encore remis de l'indigestion des "Annulées".

S'il y a une performance que Blaise n'a pas appréciée pendant le festival Trafics, c'est bien le tract distribué par la CFDT Artistes et Professions de l'Animation et de la Culture. Intitulé «Trafics/CRDC... l'envers du décor», il dénonce entre autres «un personnel mis sous pression (...), trois licenciements depuis deux ans alors que les subventions publiques ont augmenté de deux millions de francs», le «non-respect de la

convention collective et du droit du travail (...), la rotation continue de C.E.S. sur des tâches permanentes, sans véritable formation...»

À l'origine du tract, la colère d'un ancien délégué du personnel, Luc Douillard, licencié l'année dernière pour «avoir contesté l'organisation de l'annulation-surprise des Allumées-Cuba par la direction du CRDC». Ce «licenciement sec», officiellement pour raison «économique» et accep-

té avec légèreté par l'inspection locale du travail, a ensuite été cassé par le ministère du Travail. Tout ça pour remplacer (au même poste) l'évincé par une journaliste du Monde approchée lors du voyage de presse à Cuba et recyclée dans la culture de province. Cette procédure ministérielle rarissime est le dernier avatar d'une gestion pour le moins calamiteuse de l'annulation du festival en octobre 95.

On connaît le fiasco des Allumées de Cuba. La Havane, qui conteste la participation aux débats d'opposants politiques, menace de retenir à Cuba les artistes invités. Blaise et les édiles nantais s'enfument dans les volutes d'une diplomatie approximative : «Il y a eu des mal-adresses», concède aujourd'hui l'un des protagonistes du drame qui s'est joué à huis clos à la mairie.

Face à la langue de bois des autorités cubaines, nos subtils négociateurs font chou-blanc et décident in extremis d'annuler. Une décision héroïque mais contestée par le public frustré de «ses» Allumées, par tous les artistes du «off» qui maintiennent leur festival, par la presse qui émet des doutes sur son bien-fondé... et par le délégué du personnel qui se retrouvera donc viré pour crime de lèse-Blaise.

Pour la seconde édition de Trafics, dont le thème était «cuisines et performances», Blaise avait oublié que la vengeance est aussi un plat. Le tract de la CFDT le lui a servi froid, comme il se doit.

TRAFICS: LA SURPRISE DU CHEF...



LE PROF DÉTAILLE LE NÉGATIONNISME

Au moins, en distillant des idées glauques sur les chambres à gaz, les sectes et le FN, ce prof d'histoire ne peut nier l'existence de la connerie.

Deux fois, Michel Adam, un prof d'histoire du collège René-Guy-Cadou à Montoir a perturbé une séance de témoignage faite aux élèves par Christine Caballé, une ancienne déportée à Ravensbrück. La première fois, il y a deux ans, l'enseignant connu des renseignements généraux arrête la projection d'un film, traite de mensonge le récit sur les camps de concentration et de «mythe» l'existence des chambres à gaz à Mauthausen, réservant la sale bouillie des négationnistes. Les mois qui suivent, il envoie à la déportée deux lettres recommandées citant Faurisson et ceux qu'il appelle ses «amis négationnistes», et des publications niant les chambres à gaz. Manquant alors de témoignage écrit contre le prof, l'administration applique une «sanction» bien bénigne,

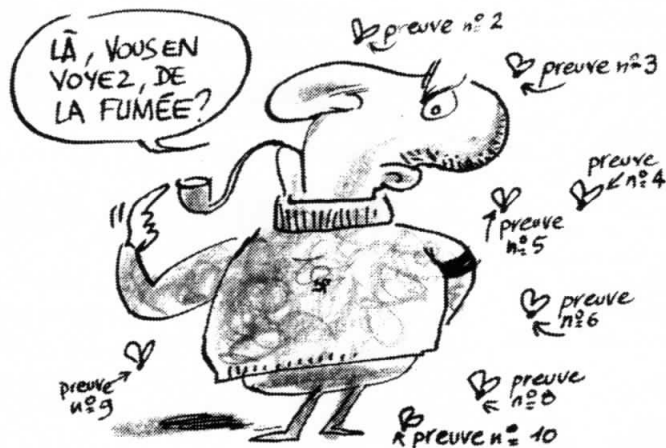
lui confiant des élèves de 6^e et 5^e et non plus de 3^e où le programme aborde le nazisme. Le 16 mai dernier, Mme Caballé est revenue au collège de Montoir, conviée par un autre prof d'histoire. Le même Michel Adam s'est imposé,

rescapée de Ravensbrück. Outre ses propos négationnistes, ce prof a dénoncé la «fausse démocratie française qui n'a qu'un député pour quatre millions d'électeurs FN» et le «suffrage dit républicain». Il a aussi organisé une séance

de spiritisme en classe de 6^e, appelant, rideaux fermés, l'esprit de la grand-mère d'un élève, a raconté aux potaches que les sectes n'étaient pas dangereuses car ne touchant que des minorités. À la mort de Mitterrand, il avait refusé la minute de silence. Michel Adam a été suspendu quatre

mois en attendant la commission de discipline et d'éventuelles poursuites judiciaires. Mais le prof a sûrement une excuse. Il doit confondre Montoir et Montoire, où Pétain a rencontré Hitler en 1940 et posé les bases de la collaboration.

LE PROF QUI NIE LES CHAMBRES À GAZ A DES PREUVES :



interrompant l'exposé, refusant de sortir malgré la demande pressante du chef d'établissement, prévenu de cet esclandre. Les élèves ont hué le trublion et quitté la pièce pour écouter dans une autre salle le témoignage de la

NE DITES PLUS LE MARCHAND DE SABLE VA PASSER, DITES JEAN-MARC VA FAIRE UN DISCOURS - NE DITES PLUS ORVAULT, DITES ORANGE - IDÉES NOIRES
La tentation du polar
 Défenseur de la veuve et de l'orphelin le jour, conseiller municipal efficace et discret le soir, amateur de vélo et de plaisirs simples à toute heure, Dominique Raimbourg est un citoyen agaçant, presque trop exemplaire pour être honnête. Avec *Le Flic*, *La Nonne* et *La Stripteuseuse*, le gentil avocat nous montre qu'il est un homme comme les autres, qui sait se débattre gaillardement, sans fausse pudeur ni précautions inutiles.
 Écrit avec Jean-Luc Varin, sans que l'on puisse débrouiller la part de chacun, ce premier roman est d'abord un modèle de construction. Ce véritable polar qui mène le lecteur par le bout du nez du Bénin révolutionnaire aux quartiers chauds de Paris, est habilement replacé dans son terreau historique. Les portraits sont savoureux aussi, comme celui de Perrin, le flic, dont on suit avec délectation les séances de psychanalyse, ou celui de la nonne défrôquée, passionaria des années soixante-dix plus vraie que nature. Deux faiblesses toutefois pour ce premier jus. En dépit d'un sens consommé du récit, le style reste un peu convenu. Et l'édition est extrêmement limite. Une première de couverture à pleurer, des coquilles grosses comme des camions, le *Petit Véhicule* reste fidèle à sa tradition, mais c'est un peu fatigant.
 On pourrait presque faire la critique inverse au petit polar que vient de sortir Bruno Ménard, à La Loupiotte : *Un problème avec les dates*. L'édition est sobre mais propre, le style affirmé, l'écriture subtile, mais l'histoire manque un peu d'épaisseur. Le découpage se révèle trop sec et nuit à la compréhension. Bref, tous les travers du journaliste brillant mais un peu fainéant. Va falloir qu'il se remette à bosser le jeune homme, parce que des histoires en 2CV camionnette où les héros ont des chaussures de foot à crampons moulés, on en redemande.

• Le flic, la Nonne et la Stripteuseuse, *Le Petit Véhicule*, 120 F.
 • Un problème avec les dates, *La Loupiotte*, 69 F.

LE MUST DES BALS COSTUMÉS : LA CASSETTE VIDÉO DE



LA TÊTE À LULU 100F!

IL EN RESTE... J'EN VEUX... NOM..... prénom..... adresse.....

chèque de 100F à l'ordre de La lutte à l'encre
 BP 48603, 44186 Nantes Cedex 4

DESSIN IMBITABLE



VASELINE

La reconnaissance du bas-ventre

Tiré du bilan remis à la presse par l'organisateur du festival "The Bite Generation" :

«La période électorale n'a pas facilité les choses, si quelques maladresses ont pu avoir lieu ici ou là, Lola productions est fière d'avoir pu monter cet événement exceptionnel à Nantes et remercie la municipalité de sa tolérance et de sa patience. Dieu merci, il reste des municipalités dans l'agglomération nantaise qui ont été épargnées par le retour de l'ordre moral.» Une aubade infiniment plus poétique que la déclaration sur scène de Miossec, visiblement sous influence ce soir-là : «Ayrault nous fait chier depuis le début de ce festival, j'espère que vous n'allez pas voter pour lui dimanche» et qui ira droit au cœur de la mairie, partenaire technique du festival. Qui a dit que la zizique adoucissait les mœurs ?

PLUS BABEL S'EN VA-T-EN GUERRE, DITES PERDUE DE VUE - NE DITES PLUS DONGES-EST, DITES FAUT VOIR - NE DITES PLUS FIN DE SIÈCLE

COMACOMIQUE

LOUBOUTIN DÉPORTÉ DANS LA COM'

Chronique de l'imposture ordinaire : fin mai, l'éminent Hervé Louboutin a animé un débat pour la Jeune Chambre économique, en se prévalant d'un titre de rédacteur-adjoint de *Presse-Océan* qu'il n'a plus depuis la mi-avril, s'étant fait interdire d'édition, puis virer avec un copieux pactole pour remerciement. De mauvaises langues glissent que la prime de départ a dépassé le million de francs. Des jaloux, certainement.

Tout déborde avec l'édition à l'encre brune du 24 janvier dernier, où Louboutin plaide l'indulgence pour Maurice Papon, excusé comme un pauvre fonctionnaire, contraint d'exécuter une politique qu'il aurait désapprouvée intérieurement. Éjecté d'un journal créé par des résistants*, Louboutin le paponophile s'est recyclé à Com' Acom, une officine nantaise de communication experte en «enquêtes, prises de rendez-vous, création de fréquentation, télévente, études qualité, télé-recouvrement». Autant de spécialités où Louboutin devrait exceller.

* La Résistance de l'Ouest, dont le nom figure toujours à la une, a progressivement atténué son titre au profit de *Presse-Océan*.

DERNIER SALON

Le réédit de Nantes

Après avoir sabordé le Festival du livre de Nantes, la municipalité PS revient sur ses pages. En 1990, elle avait décidé d'arrêter les frais. Exit le festival, lancé quatre ans avant par la droite. Trop cher. L'argument a dû être oublié puisqu'un salon du livre d'histoire est relancé pour trois jours à la mi-avril 1998 à la Cité des congrès, lors des célébrations de l'édition de Nantes. L'adjoint à la culture, Yannick Guin aurait bien voulu créer sa chose, un salon renouvelable tous les ans, mais le maire a opté pour un événement sans lendemain, au sein du quadri-centenaire de l'édition. Le phénix ne revivra donc que l'an prochain. Pas de quoi en faire une histoire.

REVÉLATION

LOUBOUTIN A FAIT DE LA RÉSISTANCE



ÉCLAIRAGE

UN FANTÔME BIEN PAYÉ

Le groupe Hersant pratique le recyclage interne. Christian Renet a été évincé de la direction de *Presse-Océan* en septembre dernier. Il a discrètement intégré *L'Éclair*, dont les bureaux sont de l'autre côté de la rue de *Presse-O*. Renet est bombardé à la tête d'un organigramme très élagué, puisque mis à part le changement quotidien du titre de une et de la place des photos, il n'y a rien à faire à

L'Éclair, toutes les autres pages étant communes avec *P.-O.* Directeur fantôme d'un journal sans rédaction, Christian Renet a l'élégance de ne jamais y mettre les pieds. Ce qui ne l'empêche pas de palper ses 50 000 F par mois. Alors qu'il siège officiellement à *France-Soir* toute la semaine à Paris. C'est connu, les plus grands hommes cumulent avec brio les responsabilités, même virtuelles.

BLAM !

Les cheminots trombinoscopés

Le 21 mai, des agents de la SNCF bloquent les trains en gare. La direction régionale -et non les syndicats- invite M6 à venir filmer. Le lendemain, pour identifier les grévistes, les 35 secondes diffusées au journal de M6 sont visionnées image par image. Reconnaître de visu, avec huissier, les méchants trublions ne suffit pas aux dirigeants de la SNCF ; 48 blames* (sans inscription au dossier) tombent. «Une manœuvre tordue de la direction ? Possible, mais comment prévoir ? Si les cheminots avaient émis une réserve, ou fait obstruction au tournage, on n'aurait pas filmé», dit Marie-Sylvie Bitarel à la tête de la rédaction nantaise d'M6. Pour éviter ces ennuis, il y a bien une parade : travailleurs de tous les pays, manifestez de dos !

* Contre l'entrave à la circulation des trains, la direction exhume un décret pétainiste du 22 mars 1942 ayant servi à faire fusiller des cheminots s'opposant aux convois vers les camps de concentration. Un texte ressorti lors de la guerre d'Algérie, et sporadiquement depuis.

LATULULULU?

• **SAINÉ CAMARADERIE**

Le Figaro, 9 mai 97
Piqué avec délectation dans *Le Figaro* pendant la campagne des législatives, ce mot doux de Philippe Mestre, patron de l'UDF en Vendée, à propos de l'agité du bocage : « Philippe est un fasciste. Son parti est d'extrême droite, et ses méthodes sont fascistes. Il coupe les subventions aux élus qui ne sont pas d'accord avec lui. Il fait régner la peur. C'est tu es avec moi ou je te tue. » Si c'est lui qui le dit...

• **CESSATION D'ACTIVITÉ**

Courrier de Paimbœuf, 30 mai 97
Picoré dans la rubrique « divers » des petites annonces : « La personne qui a été vue crever des roues de remorque à La Pordaise à St-Viaud est priée de cesser cette activité sous peine de poursuites. » Si ça suffit pas, on colle une caméra derrière chaque rustine.

• **LA NOTORIÉTÉ ZÉRO DU VICOMTE**

Pèlerin Magazine, juin 97
Dangereux journal lèse-Neuneu, *Pèlerin Magazine* publie en juin un sondage Sofres sur huit célébrités de Vendée. Il en ressort qu'un Vendéen sur cent ne connaît pas Philippe de Villiers. Si vous connaissez un de ces un pour cent, prévenez les services du Département, que ce salaud soit illico reconduit à la frontière. Dans le domaine économique, si le journal catho vénère le « miracle vendéen », ce miracle n'a pas l'air de convaincre les sondés : 76 % se déclarent insatisfaits, question création d'emplois. Vendée, terre d'ingrats.

• **LES MAROQUINS VIRTUELS DE JEAN-MARC**

L'Événement du jeudi, 15-21 mai 97
Jean-Marc Ayrault n'aura jamais été autant ministre qu'avant la victoire de la gauche aux législatives. Durant la campagne, la presse nationale qui visiblement ignorait sa mise en examen réhabilitaire pour Jospin (lire p. 3), l'a successivement nommé aux Transports, à la Ville, à l'Aménagement du territoire ou à l'Équipement... La palme de la voyance revient à l'EDJ qui a bombardé JMA ministre d'État, ministre de la Défense. De la défense d'être ministre, peut-être ?

• **PAS DE CULTURE POUR LES ENNEMIS DE LA CULTURE !**

Presse-Océan, 16 juin 97
Le « provocateur-en-chef » Jean Blaise dresse le bilan de Trafics en quelques « pensées » tranchantes comme au beau temps de la loi des suspects : « C'est une culture qui dérange les vrais réactionnaires et les réactionnaires qui se disent de gauche ! » Les ci-devant qui oseront critiquer son œuvre de salut public savent désormais quelle sentence ils encourent.

• **LEENHARDT FAIT LA RÉCLAME DE BLAISE**

Talents 44, juin 97
Quelques jours avant Trafics, l'ancien patron du développement culturel de la Ville de Nantes, Pierre Leenhardt a déclaré, dans un entretien au magazine nantais : « Je me dis que le rêve de Jean Blaise, c'est d'être à l'action culturelle ce qu'André Breton fut à la littérature, et que son drame, c'est que ses dons le rapprochent plutôt d'un Séguela. » Venant d'un membre du jury qui a recruté Blaise en 82, l'amabilité n'en est que plus touchante.

• **LA VIRÉE TRAGIQUE ET L'ABRUTIE BRUTALE**

Marianne, 23 juin 97
Interrogée par l'hebdo de Jean-François Kahn, Élisabeth Hubert explique sa Bérézina. « Mon adversaire, une femme, avait un argument brutal et radical. Elle disait : "Elle a été virée du gouvernement Juppé, elle a été battue aux municipales" (...) Le pire, c'est que ce n'est pas l'immense compétence de mon adversaire qui a été la raison de sa victoire. En fait, c'est cela qui m'a le plus blessée : c'est toujours humiliant d'être battue par une abrutie. » Les femmes aiment s'habiller : Babeth a pris une veste, Marie-Françoise a son costard pour l'hiver.

• **LE TABLEAU NOIR DU JUMELAGE**

Le Magazine de la ville de St-Herblain, juin-juillet 97
Le journal municipal est très fier de se féliciter des congratulations qu'il se décerne à l'occasion des dix ans du jumelage St-Herblain-N'Diaganio, au Sénégal. Mais le mot de l'opposition de gauche détonne un peu avec cette autoglorification. Les élus d'« Ensemble St-Herblain Autrement » sont revenus de N'Diaganio « tristes du rôle caritatif paternaliste qu'y joue notre municipalité », après le séjour dans un « hôtel, véritable ghetto doré pour Blancs », ajoutant : « les 2 piscines et la végétation luxuriante (irrigation !) du domaine où nous étions hébergés sont une insulte aux habitants de N'Diaganio qui ne disposent pour l'instant que d'un seul château d'eau (construit grâce à St-Herblain), mais dont l'eau est tellement fluée qu'elle est impropre à l'arrosage... »
Jumelage, terre de tristes contrastes.



TOP 44

MARIE-FRANÇOISE PÈTE UN SCORE !

À peine arrivée, la femme-quota décroche le podium. Bronzée avant l'été !

Les points sont attribués en fonction de l'emplacement de la photo dans les éditions de Ouest-France et de l'Éclair : 1^{er} page et/ou couleur, 5 pts ; pages nationales, 4 pts ; pages régionales, 3 pts ; pages départementales, 2 pts ; locales et sports, 1 pt.

CLASSEMENT MAI/JUIN 97

1. AYRAULT Jean-Marc (105) prof d'allemand de l'Est
2. N'DORAM Japhet (75) comme un ouragan
3. CLERGEAU Marie-Françoise (71) quota
4. RIMBERT Patrick (58) bleubite generation
5. LEROUX René (57) pillleur d'épaves
6. HUBERT Élisabeth (50) médecin (sur rendez-vous)
7. FLOCH Jacques (47) maire de Trememoult
8. HUNAUULT Michel (40) député de père en fils
9. POIGNANT Serge (37) encore un coup
10. GUICHARD Olivier (36) un dernier pour l'autoroute
11. ÉVIN Claude (33) monsieur 100 % (sans alcool)
12. LANDRAIN Édouard (32) 100 % buvette
13. HARDY Charles-Noël (31) sur la liste des transferts
14. PAPON Monique (31) Orvault m'a tué
15. PRION Christophe (30) dilapideur d'héritage
16. MAKÉLÉ Claude (26) mal vendu
17. PEURON Michel (24) mal jugé
18. MAZZORANA Alexandre (21) playboy des urnes
19. GARNIER Étienne (20) sorti d'entrée
20. GUERRIAU Joël (20) gagne petit
21. HÉRIAUD Pierre (19) patapouf nucléaire

22. DEJOIE Luc (18) géniteur de notaires
23. HAROUSSEAU Jean-Luc (18) encore raté
24. LAUGRENAUD Yannick (18) fait des rôles
25. MÉTAIREAU Yves (16) tout faux
26. MARÉCHAL Samuel (15) comédien
27. NADAL Christian (15) que dalle
28. URBANCZYK Stéphane (15) que tchi(k)
29. BATTEUX Joël (14) battu
30. GAUTIER Gisèle (14) my beautiful Landrainette
31. GOURVENNEC Jocelyn (14) inventu
32. LAJEUNESSE Jean-François (14) un peu jeune
33. NEW DÉLIT (13) rock & rolliste
34. D'ACREMONT Jean-Noël (12) touché coulé
35. GUIN Yannick (12) Jack Lang de l'Est
36. LEROUX Christophe (12) cramponné
37. MATHIEU David (12) boules de cuir
38. POUSSEUR Jean-Marie (12) p'tit score
39. AUGEREAU Daniel (11) intérimaire
40. DOLLY (11) stars locales
41. FOUGERAT Jean-Pierre (11) ragondin dundee
42. FRÉMONT Claude (11) anticorps médical
43. GAUTIER Charles (11) supplétif
44. LANDREAU Mickaël (11) passe ton bac d'abord

Il fallait être sacrément fortiche ce mois-ci pour être classé parmi les 44 meilleures bouilles de Loire-Atlantique. Ou alors, il fallait se présenter aux élections législatives. Rendons un hommage particulier donc à l'inégalable N'Doram qui fait ici sa dernière apparition dans le Top (snif !). À Michel Peuron, 17^e avec 24 points, victime d'une erreur judiciaire (c'est pas cher payé). Aux deux groupes de rock, si rares dans ce classement, Dolly et New Délit (11 et 13 points) et à Yannick Guin le retour, 35^e.
Meilleure entrée du mois : Marie-Françoise Clergeau (71 points), qui a en plus le mérite d'être la femme la mieux placée de toute l'histoire du Top 44 avec la 3^e place.
Absents remarquables : Pierre Brasselet, André Louisy ou encore Vincent Delaroux, tous trois habitués du top et qui ne dépassent pas 7 misérables points cette fois-ci. Quelques trainards remarquables atteignent difficilement les 11 points qualificatifs et indispensables pour être avant-dernier comme Charles Gautier ou 41^e comme Jean-Pierre Fougerat. Soulignons enfin que Jean-Marc Ayrault franchit le cap record des 100 points en 51 photos, pas moins. Inouï, non ?

RÉINVENTONS LA VILLE

LA BUTTE-AUX-MOUETTES



Après la démolition des hangars du quai de la Fosse, les plans secrets de réaffectation du Maillé-Brézé sont enfin dévoilés.

Grâce à des extraits sélectionnés de guano rare, épandus sur le pont de l'escorteur d'escadre au rebut, toutes les mouettes de l'estuaire sont désormais irrésistiblement attirées par l'épave militaire, qui trouve enfin une véritable utilité sur la planète terre. Les trous du cul goëlandais et mouetteux apprécient. Une école d'escalade est en préparation, et les dépliants touristiques sont en voie d'impression. Une carte des vents dominants sera jointe aux documents remis aux visiteurs, pour que cette curiosité puisse être prise en photo sans qu'il soit besoin de se pincer le nez lors de la séance de prise de vue.



Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Ab. Réab.

100 F = 10 numéros

Chèque à «La lutte à Leuleu» - B.P. 48603 - 44186 Nantes cédex.

Ont œuvré à ce numéro :
Emmanuel Boissinot, Rachel Collard, Didi,
Philippe Dossal, Frap,
Nicolas de La Casinière, Yves Magne, Tanq
Mise en page : Nathalie Brodin
Directeur de publication : Eric Chalmel
Producteur : Robert Cavalier
N° ISSN : 1270-4911
N° CPPAP : 77122AS
Dépôt légal : à parution
Merci à Double Mixte pour la mise en page
et l'infographie
La Lettre à Lulu est éditée à 1 200 exem-
plaires par Espace Repro Nantes sur Xerox
Docutech pour LA LUTTE À LEULEU asso.
1901 - BP 48603 44186 NANTES Cedex 4
e-mail : luluzimail @ calva.net

